



# Assemblée générale à caractère mixte des actionnaires

Paris, 21 janvier 2019

# Ouverture de l'assemblée générale

# Contexte de l'assemblée générale

- **Projet d'acquisition de la société Verimatrix, Inc. dans le but de créer un acteur majeur de la sécurité logicielle**
- **Rapprochement entre deux experts de la sécurité dans le Cloud avec une position de leader dans l'industrie du Divertissement**
- **Un changement d'échelle offrant un potentiel de création de valeur important**
- **Une opération entièrement financée en trois étapes, dont un renforcement des fonds propres, avec le soutien d'un nouvel investisseur de référence**
- **Une structure financière saine à la réalisation de l'opération**

# Estimations\* de chiffre d'affaires et d'EBITDA pour l'année 2018

- **Chiffre d'affaires estimé de 42,1 millions de dollars :**
- **+8% : croissance annuelle vs. 2017, faisant plus que compenser la baisse attendue du chiffre d'affaires auprès d'un client américain**
- **+41% : croissance annuelle en excluant la contribution de ce client**
- **EBITDA estimé de 6,2 millions de dollars, soit 14,7% du chiffre d'affaires**

(en millions de dollars)	2018	2017	T4-2018	T4-2017
Chiffre d'affaires estimé	42,1	38,8	10,5	12,9
EBITDA estimé	6,2	8,8	-	-

(\*) Les procédures d'audit sont en cours. Les résultats définitifs pour l'année 2018 audités par les commissaires aux comptes et arrêtés par le conseil d'administration de la société seront publiés le 6 mars 2019.

# Vote des résolutions

# Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

# Première et Deuxième résolutions

- 1<sup>ère</sup> résolution: nomination d'un **nouvel administrateur** sous la condition suspensive de la réalisation de l'émission des obligations remboursables en actions autorisée en vertu de la troisième résolution\*
  
- 2<sup>e</sup> résolution : nomination d'un **censeur** sous la condition suspensive de la réalisation de l'émission des obligations remboursables en actions autorisée en vertu de la troisième résolution\*

(\*) souscription par One Equity Partners d'obligations remboursables en actions

# Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

# Troisième résolution

- délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à une **émission d'obligations remboursables en actions** d'un montant nominal de **30 millions d'euros** avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de OEP VII IS Cayman Co Ltd.

# Quatrième et cinquième résolutions

- délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'**augmenter le capital** par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, **avec maintien du droit préférentiel de souscription** des actionnaires\*
- délégation à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter, conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du code de commerce, le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription décidée en vertu de la quatrième résolution ci-dessus

(\*) Augmentation de capital d'un montant maximum de 22 millions d'euros prime d'émission incluse

## Sixième à huitième résolutions

- autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des **options de souscription ou d'achat d'actions**, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
  - Au plus 1 300 000 actions
- autorisation à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'**attribution gratuite d'actions** existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription
  - Au plus 500 000 actions
- fixation des **limitations globales** du montant des émissions susceptibles d'être effectuées en vertu des autorisations à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions et de procéder à l'attribution gratuite d'actions
  - Au plus 1 300 000 actions

# Neuvième résolution

- délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe

# Fin de l'assemblée